



Les Meuniers : ÉcoQuartier d'une ville durable

Les Meuniers en fête, découverte
d'un quartier pour l'avenir



7 | Bollywood
à Bessancourt



16 | Opération
Tranquillité Vacances



19 | Bessancourt
ville d'été



Organisation de la 8ème édition de l'Université des Maires du Val d'Oise au gymnase Maubuisson, en présence d'Estelle GRELIER, Secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales, de Jean-Yves LATOURNERIE, Préfet du Val-d'Oise, d'Hugues PORTELLI, Sénateur du Val-d'Oise, président de l'Union des Maires du Val-d'Oise et de François BAROIN, président de l'Association des maires de France.



Première Bess'Party organisée par la Ville pour les jeunes de 14 à 17 ans, avec DJ, photographes et buvette. Près de 90 jeunes inscrits à cette soirée qui fut une belle réussite.

Sommaire

EN IMAGES I	2-4-5
L'ACTU : I	6 à 8
DEMOS : Les artistes Bessancourtois sont prêts pour la Philharmonie ! Les travaux de l'été	
DOSSIER SPECIAL I	9 à 14
Les Meuniers, un quartier pour l'avenir	
ZOOM SUR I	15
Yoan Houllier, un athlète hors pair	
VIVRE À BESSANCOURT I	16 à 18
Mieux vivre ensemble	
LOISIRS ET SORTIES I	19 à 21
Un bel été à Bessancourt	
VIE MUNICIPALE I	23
Expression d'élue(e)	
AGENDA I	24

Horaires :

Un accueil unique vous reçoit à l'hôtel de ville :

- Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Les jeudis de 13h30 à 17h30
- Les samedis de 9h30 à 12h



Les usagers peuvent être reçus sur rendez-vous les jeudis de 17h30 à 19h et les samedis de 8h30 à 9h30 et de 12h à 12h30.

A noter

Le prochain conseil municipal aura lieu **jeudi 30 juin 2016 à 21h** en Salle Paul Bonneville.

Fermetures pendant la période estivale :

- > **La bibliothèque Keller** : du mardi 26 juillet au lundi 15 août inclus.
- > **L'Espace Marc Stecker** : du 1^{er} août au lundi 15 août inclus.
- > **La Halte-garderie** : du 1^{er} au 26 août inclus, accueil des enfants à partir du 31 août.
- > **La crèche** : du 1^{er} au 15 août inclus.

Directeur de la publication : Jean-Christophe POULET
Rédacteur en chef : Franck BERNARD
Conception, rédaction : Hawa FOFANA
Photos reportage : Darine BOUADIS - Fotolia - Antonio PEDALINO
Maquette et impression : Agence Florilèges
Dépôt légal : 4^e trimestre 2014 - Tirage : 3100 ex.
Imprimé sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts.



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur www.ville-bessancourt.fr



Rejoignez-nous !

Édito



“ Notre ville change en restant elle-même, c'est d'ailleurs dans son histoire que nous puisons le dynamisme à venir.

Chères Bessancourtoises, chers Bessancourtois,

Nous nous efforçons de réaliser notre engagement : développer et rendre attractive notre ville, tout en préservant le caractère et le charme qui lui sont propres.

L'ÉcoQuartier en est l'illustration. Espace vert généreux, maintien d'une partie du boisement existant, nouvelles plantations, jardins familiaux, logements ne dépassant pas la hauteur autorisée pour tout Bessancourt, équipements publics... nous souhaitons un nouveau quartier qui reprenne les caractéristiques de l'histoire de notre ville, tout en proposant une offre plus variée que celle existante, pour les familles, les jeunes et les seniors.

Il en sera de même pour le projet de réhabilitation d'une partie du quartier des Brosses et Malais et d'opérations en centre bourg et ailleurs à Bessancourt.

Hélas, des initiatives privées, comme au niveau de la Rue Dupressoir de la Chardonnière (en face de la pharmacie) ou de la Sente des Carrières (chantier abandonné), réalisées en dépit du bon sens, malgré les contrôles et les conseils du service urbanisme, vont à l'encontre de la volonté de la mairie, qui n'a pas les moyens, ni la vocation, de maîtriser tout le foncier.

D'autres enjeux nous attendent, comme une opération avec l'AEV pour préserver notre forêt, ou avec la SAFER, pour maintenir une activité agricole et favoriser l'agrandissement du centre équestre.

De nombreuses réunions ont eu lieu dernièrement sur le projet de forêt, et des premières réalisations sont attendues pour l'année 2017. Bessancourt sera l'un des points d'entrée dans la forêt. Nous allons enfin pouvoir réhabiliter les chemins, et redonner à un vaste espace naturel sa vocation de promenade et de détente.

Nous n'en oublions pas pour autant l'activité économique et le commerce, des initiatives voient le jour, aussi bien dans l'ÉcoQuartier, que près de la gare et bientôt en centre-bourg.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos manifestations ou réunions publiques.

Bel été à vous,
Jean-Christophe POULET
Maire de Bessancourt



Séjour de ski/surf pour les 8-17 ans à Morillon lors des vacances d'hiver.



Thé dansant organisé par le CCAS, le mercredi 16 mars.



Exposition du carnet de guerre du soldat Chaumette, du 8 au 25 mars, à la bibliothèque Keller.



Exposition autour du clavecin dans le cadre du festival « Hiver musical », présentée aux enfants, par Didier Leclercq, conseiller municipal délégué à l'animation du territoire.



Concert dans le cadre du festival « Hiver musical » du dimanche 13 mars.



Chasse aux œufs organisée par la Ville et le Comité des Fêtes, le dimanche 27 mars, dans le Parc du château.



Présentation littéraire par Geneviève Hu de la librairie « La 23^{ème} Marche », le samedi 2 avril.



Réunion de restitution de l'enquête sur la parentalité par l'équipe « parentalité », le Maire et Jean-Luc Delecroix, le jeudi 7 avril.



Concert-spectacle des élèves de l'école de musique et des cours de théâtre sur le thème du voyage, en Salle Paul Bonneville, le samedi 9 avril.



Congrès Départemental du Souvenir Français, en présence d'Alain Richard, Sénateur-Maire de Saint-Ouen-l'Aumône, le samedi 30 avril. L'occasion pour le Maire de remettre la médaille de la ville à Bernard Robert, Président du Comité de Bessancourt du Souvenir Français, afin de saluer son engagement citoyen.



Stages de cuisine avec *Linouta Délices*, proposés par la Ville, pendant les vacances de printemps pour les 5-7 ans et les 8-12 ans.



Cérémonie dédiée à l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, en présence de Jean-Noël Carpentier, député de la circonscription, des élus du Conseil Municipal, de l'association des Anciens Combattants, du Souvenir Français, du Conseil Municipal des Enfants et des élèves des écoles.



Concert en souvenir des années 60, « Le meilleur des années Yé-Yé », le jeudi 28 avril, à la bibliothèque Keller.



Boum organisée par le CME sur le thème du manga, le vendredi 13 mai.



Tournoi international de football organisé par l'association des Présidents de Club du Val-d'Oise, du 14 au 16 mai 2016, avec l'accueil de la délégation portugaise de la ville de São João da Pesqueira, qui accompagnait l'équipe de 14 enfants. Le stade des Marboulus a accueilli les matchs le samedi 14 mai.



Musique

DEMOS : les artistes Bessancourtois sont prêts pour la Philharmonie !

Bessancourt a bien rejoint DEMOS, aux côtés de quatre villes du Parisis, engagées dans le projet (Ermont, Franconville, Taverny et Saint-Leu-La-Forêt) en partenariat avec la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris

En tout, cela représente plus d'une centaine d'enfants, 30 professeurs et un chef d'orchestre.

Le principe de ce projet est de permettre aux enfants de recevoir un enseignement musical et instrumental gratuit, encadrés par un groupe de plusieurs professeurs de la Philharmonie (violoncelle, violon-alto, contrebasse, danse et chant). DEMOS a donc séduit de nombreux parents et enfants, notamment à Bessancourt, où 16 enfants âgés entre 8 et 12 ans, issus de 2 groupes scolaires (Saint Exupéry et Lamartine), ont été sélectionnés pour participer à cette belle aventure. Les enfants motivés et assidus sont heureux de découvrir de nombreux instruments et surtout de jouer dans le cadre d'un orchestre. Les premiers cours ont été principalement axés sur le chant. Ce projet suscite l'envie de découvrir une discipline inconnue et d'apprendre. DEMOS est un formidable projet qui permet aux enfants de partager

des moments de plaisir musical à travers le chant, l'écoute d'œuvres ou encore des jeux rythmiques. La musique jouée par les enfants vient en priorité des œuvres classiques, ils s'approprient ainsi la musique classique réputée d'accès difficile. Ainsi, l'extrait de l'opéra « la fiancée vendue » de Smetana et le chant de marin « Encore et hop » n'ont plus de secrets pour eux ! Les familles n'ont d'ailleurs pas hésité à s'engager sur une période de trois ans (de mars 2016 à juin 2018), car cet engagement est celui des enfants mais avant tout celui des parents, qui sont de véritables acteurs dans ce projet. Certains parents ont donc participé activement à un cours de chant le lundi 9 mai et ont chanté en chœur avec leurs enfants. Ils sont également invités à apprendre le chant les 2 et 20 juin avec le chef de cœur et bien sûr leurs enfants. Le lundi 23 mai, le Maire et les élus ont remis aux quinze musiciens en herbe leurs instruments. L'occasion pour le Maire de rappeler

les enjeux d'un tel projet qui s'inscrit pleinement dans le projet de la ville : donner à tous les enfants Bessancourtois les moyens pour leurs réussites éducatives et scolaires. Le concert final de l'ensemble des groupes aura lieu **le dimanche 26 Juin 2016 à la Philharmonie de Paris.**





Événement

En route pour Bollywood



La Fête Marc Stekar reprend du service pour faire honneur à la musique. Cette année, la Ville vous fera voyager sous les couleurs du drapeau indien grâce à la Compagnie « Bolly Deewani ». Au départ des écoles, les déambulations seront accompagnées de la compagnie bollywoodienne aux mille couleurs et aux sonorités indiennes tout au long du parcours. Ce voyage en Asie se terminera devant la bibliothèque par une « Holi », un jeté de couleurs qui célèbre, dans la tradition indienne, l'arrivée du printemps.

« Bolly Deewani » est une troupe dont l'objectif est de promouvoir la culture indienne et artistique grâce aux danses indiennes. Le nom «BOLLY DEEWANI» est né de la réunion du diminutif «Bolly» qui vient de Bollywood et du mot «Deewani» qui veut dire «folle» en hindi, dans le sens « folie douce ».



Au programme :

Départ de la déambulation à 18h30 de l'école Lamartine, animée par Bolly Deewani. Passage par l'école Saint-Exupéry et arrivée devant la bibliothèque.

Vendredi 1^{er} juillet à partir de 18 h
Déambulations aux départs des écoles
Tout public
Renseignements : 01 30 40 44 95



Économie locale

Une grande première pour le commerce

La nouvelle association des artisans et commerçants de Bessancourt, « le commerce à Bessancourt » organise une grande loterie le **samedi 11 juin 2016 à partir de 9h.**

Entre la mairie et l'église, venez profiter des différentes animations proposées : stand de maquillage, balades en poney, stand d'Art Floral, défilé de mode, cours de danse et arts du cirque. À midi, le tirage au sort décernera le premier prix au grand gagnant : un vélo électrique de la marque « Peugeot » d'une valeur de 1500€ ! Pour avoir toutes vos chances de remporter un prix voici les conditions : retirer un bulle-

tin de participation chez l'un des 15 commerçants participants, le faire valider chez trois commerçants et le remettre au plus tard le 11 juin à 11h au marché. Il est également impératif d'être présent samedi 11 juin sur le marché pour le tirage au sort à 12h.

Possibilité de déjeuner sur place.

Renseignements :
www.commerce-bessancourt.com
 Facebook « commerce-bessancourt ».



Commerces participants :

Boucherie du centre, Le Marigny, la boulangerie « Chloé », la boulangerie « Anaïs », « Aux goûts du monde », Super U, Bel A Mery, À la bonne pizza, La palmeraie, Avis immobilier, Cytimmo, Color Passion, Institut Calypso, Garage des écoles, PR Auto 95, Pharmacie Decuyper, Société Générale, L'Espoir.

Aménagement

Les travaux de l'été



Comme chaque année, la ville profite de la période estivale pour entreprendre des travaux de rénovation et d'entretien de ses bâtiments publics. Cette année, deux gros chantiers se distinguent : celui de l'extension du restaurant Saint-Exupéry et celui de la Maison de la Petite Enfance.



Le restaurant scolaire Saint-Exupéry

Comme nous l'avions annoncé dans le n°64 (décembre-février) de l'Expression, le gros œuvre permettant l'extension du restaurant est en cours de réalisation et sera terminé fin juin. Néanmoins, d'importants travaux de rénovation intérieure commenceront la première semaine du mois de juillet et se termineront à la fin de l'été, sur la partie du restaurant déjà existante. Ces travaux ont pour conséquence, la fermeture de l'office de restauration pendant l'été, l'accueil de l'ASLH sera donc transféré exceptionnellement sur le site de l'ASLH Lamartine durant la période estivale.



La Maison de la Petite Enfance

La Maison de la Petite Enfance prend vie, tout près de l'école Lamartine. Les travaux débutés en février 2016, ont permis l'aboutissement du gros œuvre et la poursuite du chantier sur la partie intérieure de l'équipement. Après avoir terminé la démolition à l'intérieur du bâtiment, les fenêtres seront toutes changées en juin et la nouvelle couverture sera réalisée. La mise en œuvre des cloisons sera effectuée durant l'été. La Maison de la Petite Enfance sera livrée au premier trimestre 2017.



Les Meuniers, un quartier tourné vers l'avenir

Le mot du Maire

Il arrive enfin, notre dernier-né, l'ÉcoQuartier « Les Meuniers », ce projet emblématique pour notre ville pionnière en matière de développement durable et tournée vers l'écoresponsabilité et l'écomobilité. En 2002, Bessancourt était l'une des premières villes à se doter d'un « Agenda 21 » local et a obtenu, à ce titre, le Grand Prix de l'Environnement des villes d'Île-de-France, en 2004. Ce projet construit avec grand soin, se veut à la hauteur des enjeux environnementaux imposés par notre planète. Ce quartier est avant tout un projet de ville protégeant notre héritage pour les générations à venir. Construire aujourd'hui tout en pensant à demain, tel est le credo des Meuniers.

Les Meuniers en chiffres

30 ha à aménager

35% d'espaces verts

Un programme de **115 000 m²** environ de surface de plancher (SDP) (hors équipements publics) dont:

70 000 m² SDP de logements

(28 % à vocation sociale)

40 000 m² d'activités économiques et commerciales

2 000 m² de commerces de proximité

Plusieurs équipements publics

Dates clés

2005 : Etude de faisabilité

2006 : Approbation du dossier de création

2012 : Charte de développement durable cosignée par la ville, Grand Paris Aménagement et les promoteurs

2013 : Dossier de réalisation de la ZAC

2014 : Lancement des travaux d'aménagement

10 avril 2015 : pose de la première pierre

2017 : Livraison de la phase 1

2021 : Fin de réalisation



Un site consacré à l'ÉcoQuartier Les Meuniers !

Suivez l'évolution de l'ÉcoQuartier grâce au site internet dédié au dernier quartier de Bessancourt ! Ce site vous présentera l'ensemble du projet et ses particularités, ainsi que son développement au fur et à mesure des aménagements. Bassins secs, jardins familiaux, résidences, zone commerciale, le quartier n'aura plus de secrets pour vous.

Rendez-vous sur www.lesmeuniers-bessancourt.fr

Parole d'élus :

Jean-Luc Delecroix

adjoint au maire en charge du développement urbain



Quels sont les enjeux d'un tel projet sur la ville ?

Nous devons répondre à la demande de logements et ainsi contribuer à l'effort national, à la hauteur de nos moyens. Cela passe avant tout par le respect de nos principes en terme de mixité sociale, de développement durable, (grâce à des constructions à faible consommation d'énergie, voire passifs) et à celui de notre histoire, par la préservation du paysage

existant et les jardins familiaux. Les sentes piétonnes, les espaces récréatifs, le parcours de santé et les 35% d'espaces verts, compléteront cet espace de vie privilégié. Notre objectif est également de proposer aux jeunes un parcours résidentiel adapté à leurs besoins et de permettre à de nouvelles familles de s'installer. Nous devons lutter contre la baisse continue du nombre d'habitants sur la ville.

Quel est l'état d'avancement de la phase 1 à l'heure actuelle ?

Je dirais qu'elle prend sa vitesse de croisière, la phase d'instruction des permis de construire est achevée. Les premiers chantiers avancent bien avec notamment le lot N°3 qui sera livré mi-juillet. Ce sont 152 logements qui seront livrés au premier trimestre 2018 ou même avant. Une partie de notre objectif sera atteint !

Le projet final doit aboutir à l'horizon 2021, quelle en est la prochaine étape ?

Une phase de négociation importante avec Grand Paris Aménagement, est en cours au sujet du financement des équipements publics (une école de 10 classes, un gymnase et un nouveau centre technique).

D'autres équipements s'ajouteront (une résidence intergénérationnelle de 70 logements à laquelle nous sommes très attachés), ainsi que d'autres logements dont ceux proches de la gare avec des commerces et services en rez-de-chaussée. Il s'agira également de préparer la phase deux bis et la construction de petits collectifs et de maisons de ville. Enfin, 130 lots à bâtir, occuperont l'espace restant. Chacun pourra construire sa maison selon ses choix tout en respectant les règles de l'ÉcoQuartier en matière d'environnement et d'économie d'énergie.

Je reste, avec l'équipe Dynamique, disponible pour répondre à vos questions.

Commerce

Expression a rencontré Monsieur Chalambert, le gérant du garage Peugeot, sur le site de son futur garage dans l'EcoQuartier. Il nous explique les raisons d'un tel déménagement.

Expression : Quelles sont les raisons qui vous ont incité à déménager votre garage sur le nouveau quartier des Meuniers ?

M. Chalambert : Actuellement nous sommes sur l'Avenue de Paris en centre-ville, nous rencontrons de gros soucis de stationnement et de problèmes pour les entrées et les sorties des véhicules. La situation n'est plus acceptable, il était temps pour nous de déménager. L'ÉcoQuartier s'est présenté, c'est une bonne alternative pour nous, car c'est là-bas que tout va se jouer pour l'avenir des commerces à Bessancourt.

Expression : Comment est venu l'idée de déménager sur l'EcoQuartier ?

M. Chalambert : J'ai fait la démarche auprès de la ville il y a sept ou huit ans. Il y a eu un temps relativement long pour tous les aspects administratifs du projet et à partir du moment où tout s'est débloqué, les choses ont suivi leurs cours assez rapidement. Les travaux ont démarré en sep-

tembre 2015, il y a eu sept mois de travail environ. Nous comptons sur une ouverture fin mai.

Expression : Que pouvez-vous nous dire sur votre nouvel espace de travail ?

M. Chalambert : C'est un bel espace, tout a été mis en place avec un architecte spécialisé dans la construction de garage. Nous nous sommes fiés à son expérience. En centre-ville, nous avions 300m² de surface comprenant l'atelier et les espaces extérieurs, là, nous aurons une surface de 2600m² de terrain pour un bâtiment d'environ 700 m², en plus des espaces verts.

Expression : Quelle plus-value ce nouveau site apportera à votre enseigne ?

M. Chalambert : L'aspect extérieur tout d'abord, car c'est un garage moderne, il est beau et incite les gens à entrer. Je prends toujours l'exemple du restaurant, un restaurant avec une belle façade on a toujours tendance à y entrer. Cela ne veut pas forcément dire que tout est



parfait à l'intérieur mais c'est le premier contact avec le client.

Nous avons une très bonne clientèle car on est là depuis très longtemps, c'est un garage familial depuis 1982. Les gens nous connaissent, mais il y a encore des gens qui ne savent pas qu'il y a un garage Peugeot à Bessancourt. Nous allons communiquer là-dessus et faire en sorte que cela se sache, nous ferons en sorte que nos clients soient satisfaits et qu'ils reviennent. Nous allons pouvoir étendre notre activité, car jusqu'à présent nous faisons surtout de la mécanique et un peu de carrosserie, car la partie peinture était sous-traitée. Ici, tout sera fait en interne, ainsi que le commerce de véhicules neufs et d'occasion. Pour nos clients, tout sera plus confortable pour trouver du stationnement.

Arcade, un partenaire du projet

Entrevue avec Jean-Claude COLONNA, directeur de la promotion Ile-de-France du groupe Arcade.

Expression : En quoi consiste l'accèsion sociale en PSLA (Prêt Social Locatif Accession)? Qui peut bénéficier de ce dispositif ?

Jean-Claude COLONNA : L'Accession Sociale en PSLA est un dispositif original qui vise une clientèle « cible » dont les revenus rentrent dans des plafonds de ressources et composée de primo-accédants et parmi eux, souvent des locataires du parc social de la ville. C'est l'outil approprié pour favoriser et sécuriser le parcours résidentiel des ménages modestes en leur permettant de devenir propriétaires par l'optimisation de leurs capacités financières mais aussi pour maintenir les jeunes ménages en centre-ville.

Elle se distingue de l'accèsion sociale classique car elle comporte 2 phases distinctes : une première phase dite « locative » à compter de la livraison où, après avoir signé son « contrat de location accèsion » qui définit notamment la durée maximum de la phase locative, le « locataire accédant » verse à l'organisme constructeur (COOP ou ESH) une redevance correspondant à un loyer et une part acquiesitive qui viendra en déduction du prix de son logement. Il assume toutes les charges de copropriété.

À l'échéance de la phase locative, le locataire accédant a la possibilité de ne pas donner suite à son acquisition ou de « lever l'option » devenant alors propriétaire. Ce dispositif est fait pour sécuriser le projet d'accèsion des ménages modestes en leur permettant pendant la phase locative de tester leurs capacités à assumer les responsabilités et charges du propriétaire.

Expression : Quels sont les avantages pour les ménages qui souhaitent acquérir un bien dans notre ville ?

JCC : Les avantages sont de deux ordres : tout d'abord, ils sont financiers, car la TVA est au taux réduit à 5.5%, il y a exonération de la TFPB pendant 15 ans. Pendant toute la construction le locataire accédant ne supporte pas d'intérêts intercalaires (pas d'appel de fond). Ils permettent également une sécurisation



de l'acquisition par la possibilité de ne pas lever l'option et par la possibilité de bénéficier des 3 garanties HLM : rachat, revente et relogement (sous certaines conditions).

Expression : Vos réalisations vont être livrées dans le courant de l'année 2016. Quels en sont les points forts ?

JCC : Les points forts de notre projet sont de plusieurs ordres :

> Les Villaparts offrent un nouveau mode d'habitat entre l'appartement et la maison. Les T2, T3 et T4 duplex bénéficient d'accès individuels indépendants donnant directement sur l'extérieur. Ces appartements jouissent de jardins privatifs, de terrasses ou de balcons généreux garantissant le confort des habitants.

> Le cœur d'îlot végétalisé, desservi par des venelles transversales, deviendra à terme un lieu de convivialité et de rencontres entre les habitants de la résidence. Les cheminements à l'intérieur de l'îlot faciliteront également les déplacements des occupants pour rejoindre à pied le centre-ville et la gare.

> Les appartements profitent de vues dégagées sur les espaces verts de l'écoquartier et du cœur d'îlot. La disposition des bâtiments permet un ensoleillement maximum des logements.

> Les matériaux de qualité utilisés, notamment le mélèze pour le bardage des façades et le pin pour les clôtures de la résidence, profitent à la qualité architecturale des bâtiments, pensés par l'architecte pour s'intégrer harmonieusement dans l'environnement de l'écoquartier.

Rencontre



Céline B. 31 ans, future habitante des Meuniers nous évoque les raisons de son acquisition dans le nouveau quartier « Les Meuniers ».

Travaillant dans la fonction publique, la jeune femme a vécu 25 ans sur

partir pour d'autres horizons.

L'achat de ce nouvel appartement est l'occasion pour elle de se rapprocher de sa famille.

Expression : Vous avez choisi d'acquiesir un bien immobilier sur l'Éco-Quartier des Meuniers. Pourquoi acheter dans ce nouveau quartier ?

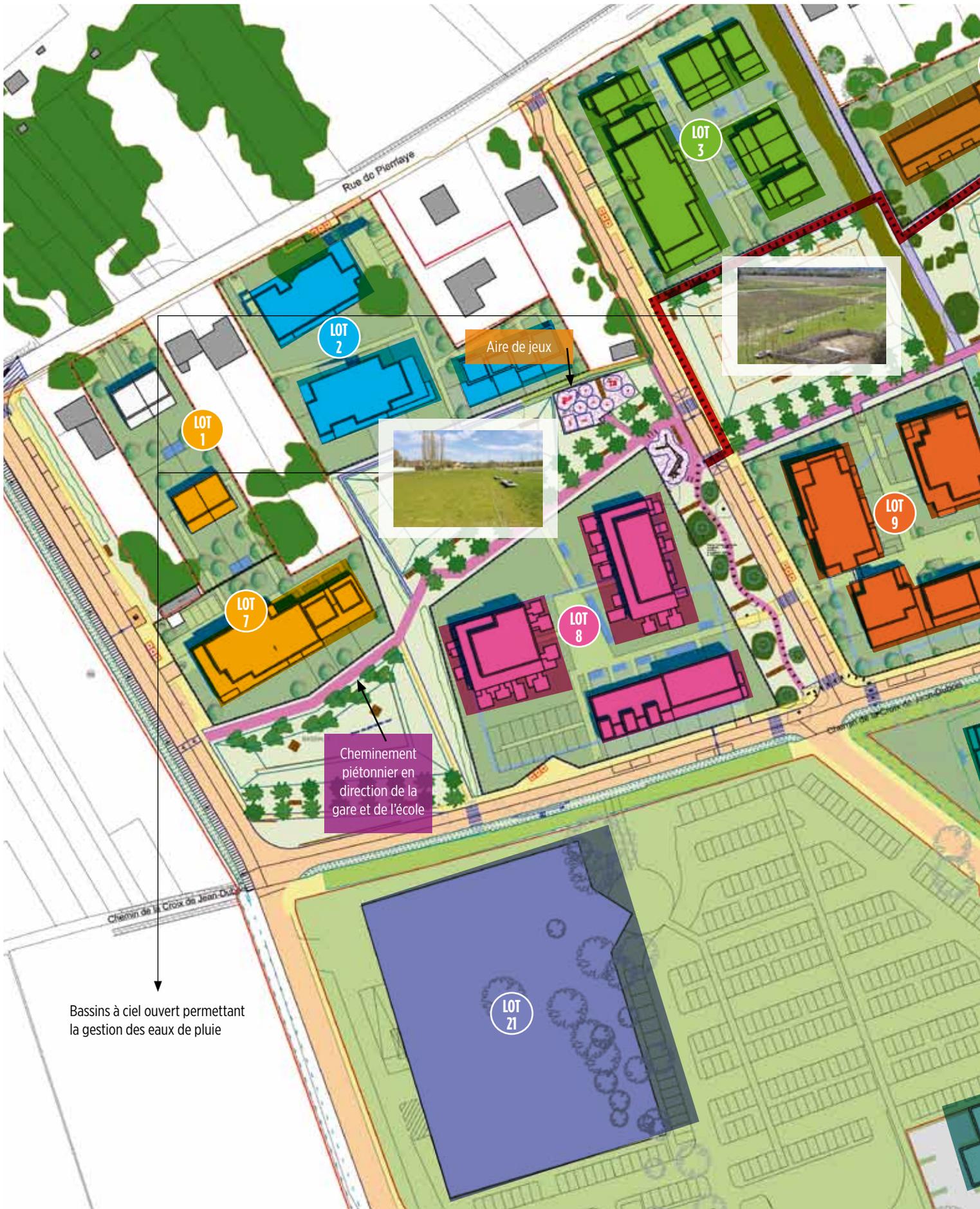
Céline B. : J'ai suivi le projet dès le début (je me souviens d'une exposition au gymnase de Maubuisson, il y a quelques années). Le quartier, les avantages d'une construction HQE et la possibilité d'accéder à la propriété en achetant seule, l'ensemble répondait à mes aspirations et rendait mon projet réalisable.

Expression : Vous avez bénéficié du dispositif Prêt Social de Location-Accession (PSLA). En quoi ce dispositif était-il adapté à votre situation ?

Céline B. : Ce dispositif est une chance. Comme n'importe quel acheteur, j'ai pu réserver le bien de mon choix et suivre chaque étape de sa construction. Sans avancer d'argent et sans contracter de crédit au lancement des travaux. Ce qui m'a permis de conserver une situation financière stable.

Expression : Comment envisagez-vous votre vie dans ce quartier ?

Céline B. : Difficile à dire... ce qui va radicalement me changer, c'est la qualité du cadre de vie. Je suis impatiente d'emménager. Mon bâtiment est entouré de verdure, ce qui donne une impression d'espace (c'est d'ailleurs ce qui avait été décisif dans le choix de mon appartement). Et bien que le quartier va s'agrandir dans les prochaines années, je conserverai toujours cet avantage.





LOGEMENTS

TOTAL DE LA PHASE 1 : 376 LOGEMENTS DONT 113 SOCIAUX (28%)



LOT 1 ET 7 : > POLYCITE

31 logements en accession libre
Livraison prévue : 2^e trimestre 2018



LOT 2 : > POLYCITE

49 logements en accession libre
Livraison prévue : 1^{er} trimestre 2017



LOT 3 : > ARCADE

44 Logements en accession sociale (PSLA)
Livraison prévue : juillet 2016



LOT 4 : > NAFILYAN

23 Logements en accession libre
Livraison prévue : 1^{er} semestre 2018



LOT 8 : > NAFILYAN/DOMAXIS

54 Logements en Vefa/logements locatifs aidés
Livraison prévue : 2^e trimestre 2018



LOT 9 : > ARCADE

59 Logements en accession sociale (PSLA)
Livraison prévue : décembre 2016 /janvier 2017



LOT 10 : > NAFILYAN

57 Logements en accession libre
Livraison prévue : 1^{er} trimestre 2018

LOT 16 : > IMMOBILIERE 3F

60 logements locatifs aidés
Livraison prévue : 3^e trimestre 2018

ACTIVITES ECONOMIQUES

LOT 13 : > GARAGE PEUGEOT

678 M² de surface plancher
Livraison prévue : juillet 2016



LOT 21 : > SUPER U

2471 m² de surface commerciale
255 Places de stationnement



Les Meuniers en fête



Samedi 21 mai, la Ville a présenté son nouvel ÉcoQuartier au public. « Les Meuniers en fête » est un événement phare dans l'histoire de l'ÉcoQuartier, cette journée a été l'occasion pour le public nombreux de découvrir ce nouveau parc urbain, à travers différentes animations, telles que des structures gonflables, des ateliers pédagogiques pour les enfants, des essais de quads électriques, la présentation de véhicules électriques par le garage Peugeot, un disco pique-nique animé par le Tri-Action, des sessions de zumba ou encore des essais de gyropodes.

Grand Paris Aménagement, a présenté les principes d'un ÉcoQuartier à travers des balades urbaines et le groupe ARCADE a proposé la visite d'un appartement témoin dans la résidence "Venelle Céladon".



Citoyenneté

Les collégiens découvrent Les Meuniers



Les élèves du club des éco-délégués du collège de Bessancourt reviennent sur leur visite de l'EcoQuartier.

À notre arrivée au collège jeudi 18 février, nous ne sommes pas allés en cours. Nous nous sommes dirigés vers une salle où M. Aristhène, le responsable des projets urbains de la ville, nous a expliqué un tas de choses sur l'EcoQuartier en

construction pas loin de la gare. Il y avait beaucoup d'images très intéressantes. À la fin de sa présentation, nous sommes allés prendre le petit déjeuner, confectionné par les cuisiniers du collège.

Après avoir terminé ce merveilleux petit déjeuner, nous sommes partis pour le site.

Dehors, il faisait moche et froid. Heureusement nous avons pris des forces avant de partir. Nous avons marché sur la piste cyclable le long de la voie ferrée.

M. Aristhène nous a montré des lampadaires solaires puis différentes sortes de maisons sur le trajet. Il nous a aussi expliqué le principe de la voiture auto-partage sur le parking de la gare avant notre arrivée à l'Eco-Quartier. Nous avons observé des

immeubles en construction. Certains étaient presque finis, d'autres à peine commencés. Plusieurs personnes travaillaient sur le chantier, mais nous avons été étonnés car ils faisaient peu de bruit. Il y avait aussi trois petits terrains avec un marquage indiquant qu'ils allaient être bientôt bâtis.

M. Aristhène nous a expliqué qu'une école allait être construite sur un autre terrain. Il y avait aussi des bancs en bois pas comme les autres.

On pouvait observer à quelques mètres, des arbres, car il y avait comme une petite forêt à côté de l'EcoQuartier.

Quelques flocons de neige ont commencé à tomber, nous avons fait une course dans les bassins secs, histoire de se réchauffer avant d'attaquer le retour vers le collège.



Talent

Yoan Houllier est

comme un poisson dans l'eau

Ce jeune Bessancourtois de 15 ans, scolarisé en seconde générale au Lycée Louis Jovet, est un jeune prodige du water polo au sein du club Taverny Sports Nautique (TSN95). Sélectionné depuis 2013 au championnat de France de Water-Polo, il participera une fois de plus à ce championnat qui a lieu à Mulhouse cette année.

Très fier de représenter la région Île-de-France, il a été pour la première fois, sélectionné en équipe de

France en août 2015. Il est depuis novembre 2015, inscrit sur la liste ministérielle des sportifs Espoirs de haut niveau.

Yoan est également un sportif complet, pratiquant également, depuis son plus jeune âge, plusieurs activités sportives, tel que le football, le vélo, le tennis, le ping-pong ou encore la natation.

Le sport c'est une affaire de famille chez les Houllier ! Les deux petites sœurs de Yoan, Jeannel et Maélise

suivent les traces de leur frère. En effet, l'aîné des filles, Jeannel, a obtenu sa première sélection aux championnats de France de Water-polo et revient tout juste d'un stage à Porto. C'est donc tout naturellement que Yoan fait la fierté de la ville de Bessancourt, qui compte de nombreux jeunes talents dans toutes les disciplines sportives, artistiques et culturelles. Nous souhaitons à Yoan et à ses sœurs de belles carrières sportives !



Le Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité est une instance d'écoute et de médiation présidée par l'adjoint en charge du Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité et de la circulation, William Mossé ainsi que le conseiller municipal en charge de la circulation et de la sécurité routière,

Stéphane Jouneau. Assistés de la Police Municipale, les élus reçoivent un samedi matin par mois, sans rendez-vous, au poste de police situé en mairie, l'ensemble des Bessancourtois rencontrant des difficultés en matière de conflits de voisinage ou de question de bien vivre

ensemble (incivilité, sécurité). Les élus et le service de police municipale sont également à l'écoute des concitoyens pour répondre à leurs questions, hormis celles concernant les problématiques liées aux aménagements urbains.

Sécurité

Partez l'esprit tranquille

Dans le cadre de ses missions de proximité, la Police Municipale veille à la sécurité des biens et des personnes au quotidien. Un dispositif gratuit est ainsi mis en place toute l'année : l'Opération Tranquillité Vacances (l'OTV). Les propriétaires ou les locataires ont la possibilité de solliciter la Police Municipale ou la Police Nationale de Taverny sur simple déclaration (lien ci-dessous), pour la mise en place d'une surveillance de leur logement, durant leur absence.

Ce dispositif existant depuis de nombreuses années a prouvé son efficacité et permet à tous de partir l'esprit tranquille.

N'hésitez pas à télécharger le formulaire sur le site de la ville dans la rubrique « prévention » :

www.ville-bessancourt.fr/cadre-de-vie/prevention



Civisme

Mieux vivre ensemble

Le retour des beaux jours rime souvent avec bricolage, jardinage ou encore travaux, il est donc primordial de respecter quelques règles pour que ces activités ne portent pas atteinte à la tranquillité du voisinage. Retrouvez ici les principales règles en vigueur pour vivre en harmonie avec ses voisins.



Au jardin

L'ÉLAGAGE

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin ou sur le trottoir, au niveau de la limite séparatrice. Les fruits tombés naturellement de ces branches appartiennent au propriétaire. (Article 673 du code civil).

À noter : l'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit selon l'article 84 du règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise.

Sur la voie publique

Il est interdit de laver des objets quels qu'ils soient ou son véhicule. De même, toutes matières usées, tous résidus fermentescibles d'origine végétale ou animale, toutes substances solides ou liquides toxiques ou inflammables, ne peuvent être ni déversés ni entraînés dans les voies (égouts), plans d'eau ou nappes par ruissellement ou par infiltration. (Art.90 et Art.99.3 du règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise).

NUISANCES SONORES

Les bruits occasionnés par les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuses à gazon, perceuse, etc.) : les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage

susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (par exemple, les tondeuses à gazon, tronçonneuses etc.) ne peuvent être effectués que :

- > du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- > le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- > le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

LES BRUITS OCCASIONNÉS PAR LES RASSEMBLEMENTS

Les bruits gênants par leur intensité et leur durée, produits par l'usage de tous appareils de diffusion sonore, des réglages de moteurs (à l'exception des réparations de courte durée), de pétards et pièces d'artifices sont interdits sur les voies et lieux publics ou privés.

À titre exceptionnel, l'usage des pétards et autres pièces d'artifice est autorisé le 14 juillet, le jour de l'an, la fête de la musique et lors des fêtes organisées par la mairie. Des dérogations individuelles peuvent être accordées par le maire lors de circonstances particulières. Les cris et tapages nocturnes (de 22 h 30 à 7 h) sont soumis à réglementation. Les aboiements, bruits de télévision, d'appareils de musique, électroménagers, etc : les habitants sont tenus de prendre toutes les précautions utiles pour éviter de gêner le voisinage par des bruits émanant de chez eux (logement et dépendances, jardin). Ces dispositions sur le bruit font l'objet du même arrêté municipal n°106/2009.



Permanences UNAFAM

L'association UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de personnes atteintes de Maladie psychique) et le CCAS de la Ville de Bessancourt unissent leur force pour venir en aide aux personnes atteintes de maladies psychiques ainsi qu'à leurs familles. Pour cela, ils ont souhaité mobiliser leur moyen dans le but d'offrir la possibilité aux accompagnants de personnes atteintes de maladie psychique de pouvoir se rencontrer dans le cadre d'une permanence tenue par un professionnel.

Pour toute information complémentaire, contactez le CCAS au 01 30 40 44 70.



PERMANENCES CAUE 95 :

Conseil Architectural Gratuit et Indépendant :
Vous souhaitez construire, agrandir, aménager, rénover ?

Des architectes-conseillers vous aident à analyser vos besoins et à vérifier la faisabilité de votre projet.

Prochaine permanence au Service Urbanisme le lundi 13 juin de 14h00 à 17h00

Uniquement sur rendez-vous au 01 30 40 44 90

Vivre ensemble

Attention chiens dangereux

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque (type Pitbull) et les chiens de garde et de défense (type Rottweiler). Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. En cas de possession d'un chien de l'une ou l'autre de ces catégories, il est impératif de déclarer au préalable celui-ci auprès des services de police municipale. Le propriétaire du chien doit être en mesure de présenter à tout moment son permis de détention. Ces chiens ont l'interdiction formelle d'accéder aux transports en commun, aux lieux publics (parcs,



aires de jeux) et dans les locaux ouverts au public. Ils ont également l'interdiction de demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs. Les chiens de garde et de défense doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. En cas de non-respect de ces règles, le propriétaire encourt une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €. Dans certains cas, il risque également une peine de 6 mois de prison.

Soyons vigilants



Les propriétaires de chiens considérés comme dangereux, d'attaque ou de compagnie, doivent être en mesure de maîtriser en toute circonstance leur animal, afin d'éviter tout accident.

Civisme

Déjections canines, il faut ramasser !

Adoptez le bon geste en essayant les sacs canins.



Vous êtes propriétaire d'un chien et vous n'avez pas encore adopté le bon geste, la ville vous propose de vous engager dans cette démarche en essayant des sacs adaptés à cet effet. Des sacs seront distribués par les services techniques municipaux le Mercredi 29 juin et Samedi 1^{er} juillet au cours de la distribution des sacs de déchets végétaux.

Il est temps d'adopter le bon geste car les déjections canines représentent un vrai fléau dans notre ville. Elles font l'objet de la majeure partie des plaintes concernant la propreté de la ville. Leur présence sur les cheminements piétons comme les sentes, sur les pelouses et aux abords des aires de jeux et des écoles, représente un réel problème

de santé publique. Par exemple, la dissémination de germes à cause de chaussures souillées dans les établissements sensibles (groupes scolaires ou les structures d'accueil de la petite enfance) présente un risque sanitaire. La transmission de vers parasites chez l'être humain peut avoir des conséquences néfastes sur la santé.

Il en est de même lorsque les déjections canines sont présentes dans les espaces d'agrément (pelouse, aire de jeux, massifs jardinés). Dans ce cas précis, ce sont les usagers des espaces publics et le personnel municipal d'entretien des espaces verts ou celui de la propreté urbaine qui sont soumis au même risque.

Pour une ville propre

Le mercredi 29 juin matin et le samedi 1^{er} juillet matin sous la halle de la mairie (en même temps que la distribution des sacs des déchets végétaux). **Renseignements : pole.aménagement@ville-bessancourt.fr**



Arrêté municipal permanent d'interdiction de déjections canines

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental du Val d'Oise, au code pénal et aux dispositions du code de la santé publique, les déjections canines sont interdites dans les lieux publics (voies publiques, trottoirs, les espaces verts publics, les jeux pour enfants, les parcs et terrains de sports). Les personnes accompagnées d'un chien ont l'obligation de ramasser les déjections canines. Le non respect de l'interdiction est passible d'une amende de 3^{ème} classe d'un montant de 68 euros. *Arrêté municipal permanent n°107/2009 du 27 avril 2009.*



Fête du sport et du jeu

La « Fête du sport et du jeu » est de retour pour le plus grand plaisir de toute la famille !
Rendez-vous le samedi 18 juin pour une journée de détente et de loisirs en famille, pour jouer, s'amuser et découvrir de nombreux sports et activités ludiques.

Cette année, cette 8^{ème} édition sera sur le thème des pirates !

Au programme :

Structures gonflables, jeux de

sociétés, sports (tennis, boxe, foot, ...), stand de maquillage de pirates, saut dans le vide, Slack line, bateau, accrobranche, jeux par la ludothèque sur le thème des pirates, histoires itinérantes par la bibliothèque Keller.

Samedi 18 juin de 14h à 18h

Complexe des Marboulus

Entrée libre

Renseignements: 01 30 40 44 95

Tournoi de belote

Le CCAS organise chaque mois, en partenariat avec le Club de l'Amitié, un tournoi de belote. Ces tournois sont l'occasion pour chaque participant de se réunir autour d'un goûter et de partager un moment convivial pour mieux vaincre l'isolement des seniors. Inscription obligatoire auprès du service des seniors du CCAS.



Jeudi 16 juin 2016 à 14h

Salle Keller 1 - Renseignements :

valerie.caussin@ville-bessancourt.fr

01 30 40 44 73

Opération bib' Bosse

En partenariat avec la communauté d'agglomération du Val Parisis, la bibliothèque Keller participe à l'«**Opération Bib' Bosse**».

Elle va offrir aux collégiens et aux lycéens la semaine avant les examens (soit du 7 au 11 juin), un espace de travail et de détente privilégié au sein du secteur Adulte.

En plus de l'accueil de la bibliothèque pendant les heures d'ouverture au public, des plages horaires réservées à l'«Opération Bib' Bosse» seront proposées aux élèves : mardis, jeudis et vendredis matin de 10h à 12h.

Un réveil musculaire animé par Cédric CANET (responsable du service Sport), sera proposé les mardi, jeudi et vendredi matin de 10h à 10h30 pour bien commencer la journée de révisions.

L'après-midi, des animations de détente seront mises à la dispo-



sition des jeunes : ping-pong, jonglage, fléchettes, coloriage participatif, relaxation, collation...

Venez réviser sans stress à la bibliothèque Keller !!

Du 7 au 11 juin

Pour les collégiens et les lycéens

Renseignements : 01 30 40 44 61

Sortie d'été

Comme chaque année, le CCAS organise sa traditionnelle sortie d'été dédiée aux seniors. Cette année, elle aura lieu le 23 juin 2016, à la fois festive et culturelle, cette sortie se veut être un moment convivial et l'occasion pour les seniors Bessancourtois de découvrir d'autres lieux culturels



Sortie d'été pour les seniors

Destination à préciser

Tarif : 10 € par personne

Renseignements :

valerie.caussin@ville-bessancourt.fr

01 30 40 44 73

LE CINÉ COMME SI VOUS Y ÉTIEZ



Cet été, la Ville propose à toute la famille une soirée conviviale dans le décor chaleureux du Parc du château. **Rendez-vous le samedi 2 juillet à partir de 20 h**, vous aurez la possibilité de pique-niquer sur place puis de profiter de la projection en plein air du film « *La nuit au musée : le secret des pharaons* ».

Samedi 2 juillet

20h : ouverture des portes pour un pique-nique en plein air

22h30 : projection du film

Tout public – entrée libre

Renseignements : 01 30 40 44 95



Mise à disposition des transats par la Ville (attention nombre limité).
Vente de pop-corn par les enfants du Conseil Municipal des Enfants, au profit d'une association caritative.



Escapade d'été

Parce que tous les jeunes de la ville n'ont pas la possibilité de partir en vacances durant l'été, le CCAS développe avec le Lion's Club un partenariat pour l'organisation d'un séjour en plein air chaque été.

Au mois de juillet, six jeunes Bessancourtois âgés de 6 à 13 ans partiront à la découverte des paysages vallonnés des Vosges.

Pour toute inscription : CCAS : 01 30 40 44 73



13 juillet
A vos drapeaux!



La **Fête Nationale** est un événement incontournable de l'été à Bessancourt, elle est l'occasion pour les Bessancourtois de célébrer la fête nationale ensemble, en famille ou entre amis.

Le 13 juillet à partir de 21 h, rendez-vous devant la mairie pour la retraite aux flambeaux jusqu'au complexe des Marboulus.

Les festivités se poursuivront sur place grâce au bal populaire à partir de 22h «Liv'swing» et au traditionnel feu d'artifice. Une buvette ainsi qu'une restauration légère seront proposées sur place.



Mercredi 13 juillet à partir de 21h
Retraite aux flambeaux au départ de la mairie. Feu d'artifice puis bal au complexe des Marboulus.
Entrée libre - 01 30 40 44 95



Sacs d'été en bibliothèque

Après le succès de l'an passé, les sacs surprises de l'été reviendront à la bibliothèque Keller à partir du 21 juin. Une trentaine de pochettes surprises contenant chacune quatre romans sélectionnés par les bibliothécaires du secteur adulte vous attendront... Avis aux curieuses et aux curieux... des sacs surprises à consommer sans modération !

Renseignements à la bibliothèque Keller 01 30 40 44 61

Stages et activités

VACANCES D'ÉTÉ

La ville propose différents stages et activités pendant les vacances d'été

Activités pour les 13-17 ans du 11 au 29 juillet

Au programme : activités sportives (tennis de table,...), culturelles, jeux (babyfoot,...)
Espace Marc Stecker. Gratuit pour les activités sur place, pour les sorties, une participation financière sera demandée.

STAGE

Du 11 au 15 juillet (sauf 14 juillet)
de 14h00 à 16h00

Stage de cirque par la compagnie Tewhoola

Pour les 5-12 ans

Salle Paul Bonneville.

Au programme : jonglerie, acrobatie, équilibre sur objet.

Tarifs : de 15 € à 50 € selon le quotient familial.



Rendez-vous à la plage!

Rien de tel qu'une journée à la mer à chercher des crabes et des galets en famille pour bien commencer l'été. Profitez du transport en car, offert par la Ville, pour embarquer amis, enfants, maillots de bain, serviettes et palmes pour une journée de farniente.

Dimanche 24 juillet

Rendez-vous à 8 h devant la mairie

Tarif : 3 € pour les adultes, gratuit pour les enfants. Renseignements et inscriptions : 01 30 40 44 95

pole.culture-sport@ville-bessancourt.fr

Expression d'élus

C'est votre second mandat, qu'est-ce qui vous a poussé à repartir sur cette nouvelle liste ?

Ce qui m'a poussé à repartir sur cette nouvelle liste, c'est l'envie de continuer à travailler avec une équipe aussi dynamique que la précédente, dans laquelle chaque élu se donne à fond afin que Bessancourt et ses habitants se sentent au mieux dans leur ville. La diversité de cette équipe municipale a été un atout important pour poursuivre cette activité auprès de Jean-Christophe POULET. C'est une équipe qui est à l'image des Bessancourtois.

Parlez-nous de votre délégation ?

Je suis conseiller municipal délégué à la vie associative, je seconde Jean-Pierre GAFFEZ, maire-adjoint à la vie associative et aux sports. Nous essayons de faire en sorte que les diverses associations pratiquent leurs activités dans les meilleures conditions, que ce soit par une aide matérielle ou financière et cela, malgré la baisse des dotations de l'État, qui a beaucoup affecté le budget de notre ville. Nous souhaitons développer ce tissu associatif et serons présents afin de le soutenir dans ses projets.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre rôle d'élus ?

Ce qu'il me plaît, c'est d'être actif au cœur du Conseil Municipal et de participer à la recherche de solutions liées aux différentes difficultés que rencontrent les Bessancourtois. Nous participons à différentes commissions et chaque élu peut y apporter ses idées dans différents domaines, que ce soit dans le social, la culture, le sport, etc...

Quels sont les objectifs pour ce mandat ?

Mon objectif est de poursuivre cette aventure auprès d'une équipe toujours aussi motivée, avec un maire proche de sa population, afin de faire en sorte que chaque Bessancourtois de tout âge, de toute nationalité, de toute religion, puisse se sentir bien à Bessancourt.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux Bessancourtois ?

Le message que je souhaite faire passer concerne principalement les jeunes. Je souhaite leur dire de ne pas perdre espoir, que leur avenir ne tient qu'à eux. Nous sommes prêts à les aider, à les écouter, pour avancer dans la réalisation de leurs projets.

Aux jeunes Bessancourtois, n'attendez pas que les choses tombent du ciel. Prenez en main votre destin. Chacun d'entre vous mérite de réussir, de trouver sa place au sein de notre société, même si le contexte social est difficile.

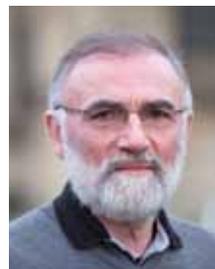
Mon objectif est de poursuivre cette aventure auprès d'une équipe toujours aussi motivée, avec un maire proche de sa population.



Farid LAZAAR,
Conseiller municipal délégué à la vie associative

Pôle Aménagement du Territoire

Jean-Luc DELECROIX, adjoint au développement urbain et Estelle CABARET, adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie, vous reçoivent sans rendez-vous, le samedi 18 juin 2016 de 10h à 12h.



Jean-Luc DELECROIX



Estelle CABARET

Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité

Les prochaines permanences du CLPS auront lieu le samedi 18 juin 2016 de 10h à 12h.



William MOSSE

Le Maire et les élus vous reçoivent

Pour des rendez-vous avec le Maire, les adjoints ou les Conseillers municipaux délégués, veuillez prendre rendez-vous au 01 30 40 44 20, en précisant l'objet de votre demande. Vous pouvez également écrire un mail à l'ensemble des élus à partir du site de la ville, **www.ville-bessancourt.fr**, rubrique « écrire aux élus ».



TRIBUNE DE LA MAJORITE DYNAMIQUE BESSANCOURT

Des projets qui se concrétisent

Enfin me direz-vous ! Mais l'important c'est que la volonté des élus « Dynamique » soit en ligne avec le programme qui a retenu vos suffrages en 2014. Les réalisations qui voient le jour depuis le début de l'année sont le fruit des décisions prises par l'équipe municipale que vous avez choisie. Le visage que nous voulons pour Bessancourt prend forme petit à petit.

Cet été les premiers logements seront livrés dans l'éco quartier des Meuniers. Là où une nouvelle concession automobile est sortie de terre comme un symbole de la détermination de notre équipe à conserver les acteurs de l'économie bessancourtoise sur notre territoire et d'attirer d'autres entreprises pour permettre d'y développer l'emploi.

A l'autre bout de la ville, le chantier de la maison de la petite enfance avance à grands pas. Quelle fierté pour les élus « dynamiques » qui y habitent ou y ont vécu de pouvoir assumer le choix de localiser ce nouvel équipement au cœur de la résidence des Brosses et Malais. C'est un moyen d'équilibrer géographiquement les équipements municipaux sur notre territoire. La nouvelle cantine du groupe scolaire Saint-Exupéry sera opérationnelle dans quelques temps. Pas à pas les projets se concrétisent.

Cela ne concerne pas uniquement les constructions. Le projet de la plaine rentre aussi dans une phase déterminante. Les élus sont sur tous les fronts au service de la commune et des Bessancourtois. L'activité culturelle est très riche à Bessancourt pour une commune de sa taille. Le projet Démos est par exemple, une chance pour les enfants qui se sont engagés dans la durée. Ces jeunes et leurs familles vont s'enrichir de cette opportunité exceptionnelle.

La lecture de notre magazine « Expression » vous permet d'être informé et n'oubliez pas de visiter régulièrement le site internet de la ville pour être au fait des dernières nouvelles de la commune.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook « Dynamique Bessancourt » :
www.facebook.com/bessancourt2014

Loïc VAUCHEL. Président du groupe
« Dynamique Bessancourt »

TRIBUNE DE L'OPPOSITION BESSANCOURT-RENOUVEAU

Commerce de centre-ville

Merci au Parisien de nous informer sur les plans de notre municipalité.

« Bessancourt. A la place de cette ancienne quincaillerie, un bailleur social va créer une petite résidence dans laquelle la mairie va acheter le rez-de-chaussée pour y installer des commerces. (LP/T.C.)

Pour compenser la diminution des effectifs de la base aérienne, Taverny et Bessancourt ont signé un plan local de redynamisation (PLR) avec l'Etat, en 2013. Outre la question de céder des terrains du site aux communes, était prévu le financement à hauteur de 2 M€ (dont environ 600 000 € pour Bessancourt) d'actions pour soutenir l'activité économique.»

Notre maire nous a habitué à mener les projets dans son coin et à informer les élus une fois les décisions prises, notre équipe d'opposition n'est donc pas surprise de constater, une fois de plus que les journalistes en savent plus que vos élus. Nous avons pourtant manifesté à plusieurs reprises notre volonté de participer à tous les projets, en amont, pour pouvoir apporter nos idées.

La dernière tentative était au cours de la Commission Développement Urbain du 21 mars. Rien n'a filtré sur ce dossier ! Est-ce là une volonté de nous écarter des discussions ?

Et pourtant nous avons été régulièrement apporteur d'idées pour nos commerces de centre-ville, l'idée d'installer la boulangerie à la place de l'ancienne quincaillerie avait été présentée lors d'une réunion en mairie en 2013 par Francis Balland. Depuis la quincaillerie a été achetée avec les deniers de l'Etat (financement obtenu suite au départ des militaires), des discussions ont été entamées avec les voisins de la quincaillerie, mais le projet reste au point mort depuis des lustres.

Et ceci malgré l'embauche d'un nouveau responsable « Commerces » en mairie pour s'occuper de ces projets à temps plein, aucune commission n'a encore été tenue pour préciser les objectifs souhaités pour ce nouveau collaborateur.

Nous serions heureux de participer à une discussion sur ce sujet, le commerce de centre-ville étant, certes, difficile pour des petites localités comme Bessancourt, mais raison de plus pour démontrer une volonté d'aboutir et d'obtenir un consensus sur les options proposées.

Un immeuble de plus à Bessancourt n'est pas le sujet le plus important, c'est comment sauvegarder nos commerces de proximité et ne pas les perdre au profit des grandes surfaces.

Réjouissons-nous cela va bouger !!

Rejoignez-nous sur notre page Facebook pour suivre régulièrement toutes les informations de notre groupe :
www.facebook.com/bessancourt.renouveau

Le Renouveau, c'est pour bientôt !

Le groupe « Bessancourt renouveau »
Francis BALLAND - Jean-Paul MASCHERONI
Nadine BOUCHER - Erick VAN HOOREBEKE
Madeleine MAZO

Vos rendez-vous

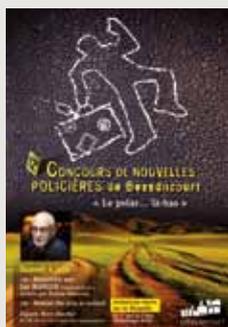
Spectacles, expositions, loisirs et événements...

Retrouvez les informations
et les événements qui
animent votre ville sur
www.ville-bessancourt.fr



JUIN

Samedi 4 juin à 18h
**Remise des prix du 12^{ème} Concours de Nouvelles
Policieres de Bessancourt**
Espace Marc Steckar - Entrée libre 01 30 40 44 61



Dimanche 5 juin de 8h à 18h
Brocante de Bessancourt
Organisée avec le Comité des Fêtes
Centre-ville - 01 30 40 44 95

Samedi 11 juin de 9h à 14h
Fête des commerçants de Bessancourt
Organisée avec l'association des commerçants
« Le commerce à Bessancourt »
Centre-ville - 01 30 40 44 60

Samedi 18 juin de 14h à 19h



8^{ème} Fête du sport et du jeu
Gymnase des Marboulus
Entrée libre - 01 30 40 44 95

JUILLET

Vendredi 1^{er} juillet à 18h
Fête Marc Steckar sur le thème de « Bollywood »
Déambulations aux départs des écoles
Tout public - 01 30 40 44 95



Samedi 2 juillet à 22h
**Cinéma en plein air « La nuit au
musée : le secret des pharaons »**
20h : ouverture des portes
22h30 : projection du film
Restauration sur place possible
Parc du château - Entrée libre - 01 30 40 44 95

Mercredi 13 juillet à partir de 21h
Fête Nationale
Retraite aux flambeaux au départ de la mairie
Feu d'artifice puis bal au
Complexe des Marboulus
Entrée libre - 01 30 40 44 95



Dimanche 24 juillet
Une journée à la mer en famille
Rendez-vous devant la mairie à 8 h.
Tarif : 3 € pour les adultes,
gratuit pour les enfants.
Renseignements: 01 30 40 44 95

À ne pas manquer !

Fête Marc Steckar



*Rendez-vous le vendredi 1^{er} juillet
pour la désormais traditionnelle
« Fête Marc Steckar » !*

*Vous aimez danser et partager un
moment festif en famille, ne ratez
pas ce rendez-vous incontournable
de la ville depuis 2013.*

*Aux rythmes de la Compagnie
« Bolly Deewani », venez vivre
sous le soleil de Bollywood le
temps d'une soirée.*



Inscriptions au stage et activités :

Le samedi 11 juin de 9h30 à 12h à
l'espace culturel pour le stage de cirque
de juillet (du 11 au 15 juillet pour les
5-12 ans).

Les inscriptions aux activités jeunesse
se feront directement auprès des
animateurs le jour-même, rendez-vous
à l'Espace Marc Steckar.
Renseignements au 01 30 40 44 95